

Published on ADAGP (<https://www.adagp.fr>)

[Accueil](#) > [Appel à candidature] Bourse Fanzine

17/01/2022



L'ADAGP crée la Bourse Fanzine afin de soutenir des projets porteurs de l'expérimentation et de la liberté de création inhérentes au genre.

Date limite de candidature : 14 mars 2022.

APPEL A CANDIDATURE 2022

Candidatures à adresser [via ce formulaire en ligne](#) [1]

Jusqu'au 14 mars 2022 à 14h00.

Libre dans la forme et dans l'esprit, le fanzine est un médium alternatif incontournable dans la diffusion des arts visuels. L'ADAGP crée la Bourse Fanzine afin de soutenir des projets porteurs de l'expérimentation et de la liberté de création inhérentes au genre.



Quelle est la dotation de la Bourse ?

Les artistes lauréats recevront une dotation comprise entre 1 000€ et 5 000€ suivant le projet. Il est important que la bourse garde l'esprit d'un art alternatif.

A qui s'adresse la Bourse ? Qui peut déposer une demande ?

Ce dispositif est ouvert à :

- tous les artistes de la scène française (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans ou de nationalité française vivant à l'étranger),
- du champ des arts visuels (peinture, sculpture, photographie, vidéo, performance, le dessin, la BD, street art, etc.) ayant au moins 3 ans de pratique artistique,
- qui ont déjà réalisé au moins un fanzine.

Il n'y a pas de limite d'âge, ni d'obligation d'appartenir à une société d'auteurs.

Le fanzine peut être imprimé en autoédition ou avec une structure éditrice dans un délai maximum de 1 an à compter l'annonce des lauréats, et tiré maximum à 350 ex.
L'ADAGP conservera 5 exemplaires hors commerce pour ses archives.

Quelles sont les modalités de candidature ?

Comment candidater ?

Les candidatures se font [via ce formulaire en ligne](#) [1]. Pour déposer votre candidature, un compte Google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un en [ICI](#) [2]. Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter l'ADAGP à l'adresse suivante : fanzine@adagp.fr [3].

Une fois votre candidature finalisée et déposée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Les éléments à télécharger dans la candidature :

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf et en langue française) :

1. La présentation du projet de fanzine :

une note d'intention de l'artiste ou du collectif avec indication des données techniques (format, tirage, date de parution, prix de vente envisagé).

Si le fanzine n'est pas autoédité, présentation de la structure éditrice (un collectif de créateurs, un atelier de sérigraphie, ...).

2. Un dossier artistique comprenant :

- Une dizaine de visuels d'œuvres passées (entre 5 et 10 pages maximum) avec légendes complètes,

- Site internet de l'artiste ou du collectif,

- Envoi du ou des fanzines déjà publiés (en autoédition ou avec une structure éditrice) en version numérique ou petites vidéos montrant le fanzine de préférence en train d'être manipulé, la couverture, les pages intérieures.... Si vous envoyez une vidéo, merci de ne donner que le lien de visionnage.

3. Un dossier administratif comprenant :

- Un curriculum vitæ (2 pages maximum) ;

- Une photocopie de la carte d'identité ;

- [Une attestation téléchargeable ici](#) [4]

- Un budget prévisionnel indiquant toutes les dépenses et les recettes (sources de financement + montant dont le candidat a besoin) ;

- Un calendrier de réalisation du fanzine ;

- Indication de la stratégie de diffusion (réseau de librairies, etc.).

Calendrier de l'appel à candidature

Lancement de l'appel à candidature : 17 janvier 2022

Date limite de réception des candidatures : 14 mars 2022 à 14h00.

Réunion du jury : fin avril 2022

Annnonce des projets bénéficiaires de la bourse : fin avril 2022

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : fanzine@adagp.fr [3]

Pour en savoir plus sur l'action culturelle de l'ADAGP, suivez-nous :



[Retour à la liste des articles](#) [8]

Links

[1] https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdXo8Uyv0tX-LIC528QFYD8foFs86XlzBzNM2qzFkoZZKG4Jw/viewform?usp=sf_link

[2] <https://accounts.google.com/signup/v2/webcreateaccount?continue=https%3A%2F%2Faccounts.google.com%2FManageAccount%3Fnc%3D1&hl=fr&flowName=GlifWebSignIn&flowEntry=SignUp>

[3] <mailto:fanzine@adagp.fr>

[4] https://mcusercontent.com/2b0be563f0222d226605dc7fc/files/f9a9e78f-cbcb-48a1-2759-8a65a18a2c0c/ATTESTATION_SUR_L.docx

[5] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[6] https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr

[7] https://twitter.com/Adagp_

[8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>